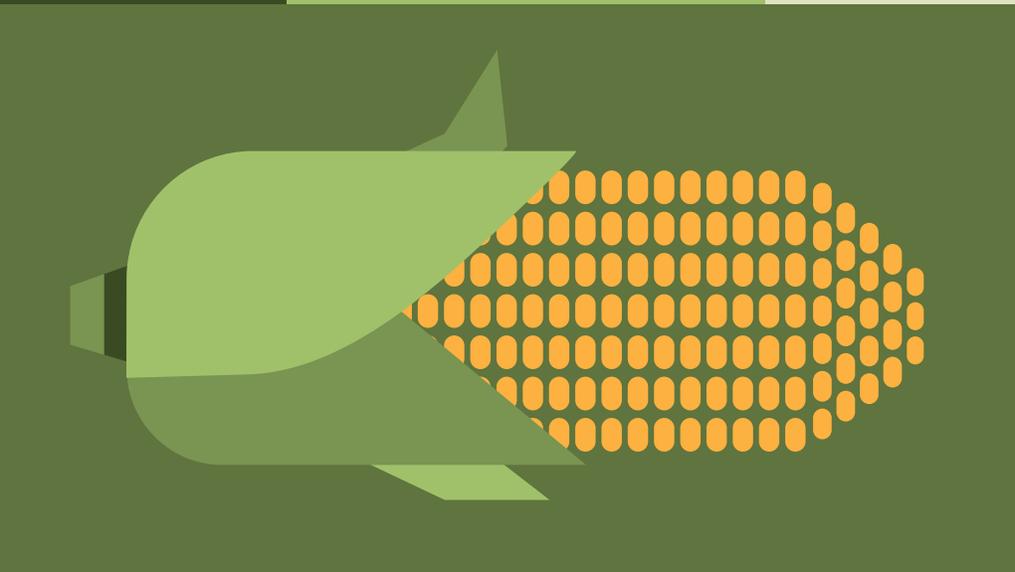
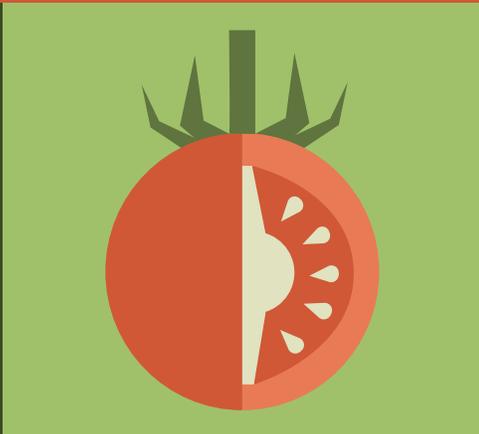


PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE 2023





CE PROJET A ÉTÉ FINANÇÉ PAR
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE EN RÉGION.

Québec 

 Boucherville

 laboratoire
agriculture urbaine

RECHERCHE ET RÉDACTION AU/LAB

Anne-Marie Bernier
Coordonnatrice accompagnement
des municipalités

CARTOGRAPHIE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE AU/LAB

Alexandre Rocheleau
Chargé de projets – Villes nourricières

RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET TRANSCRIPTION D'ENTREVUES AU/LAB

Cendrine Poitras
Responsable – Jardins communautaires

Pascale Roy
Chargée de projets – Villes nourricières

ÉQUIPE DE TRAVAIL DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

DIRECTION DE L'URBANISME SERVICE DE LA PLANIFICATION URBAINE

Benoît Boucher
Conseiller en urbanisme

Jérôme Cloutier
Chef de service

Anne-Sophie Pouteaux
Conseillère en urbanisme

Mathieu Legault
Technicien en aménagement
du territoire et cartographie

COMITÉ DE PARTENAIRES

Benoît Bleau
Collectif 21

Daniel Drouin
Directeur, Direction de l'environnement
et de la transition écologique, Ville de Boucherville

Nadia Rousseau
Directrice, Direction de l'urbanisme, Ville de Boucherville

Roxane Guindon
Agente de planification, de programmation
et de recherche, CISSS Montérégie-Est

Dominique Lesage
Agente de planification, de programmation
et de recherche, CISSS Montérégie-Est

Mélissa Normandin
Conseillère en aménagement et développement rural,
MAPAQ Montérégie

Claude Robidas
Conseillère en planification et en aménagement
du territoire, agglomération de Longueuil

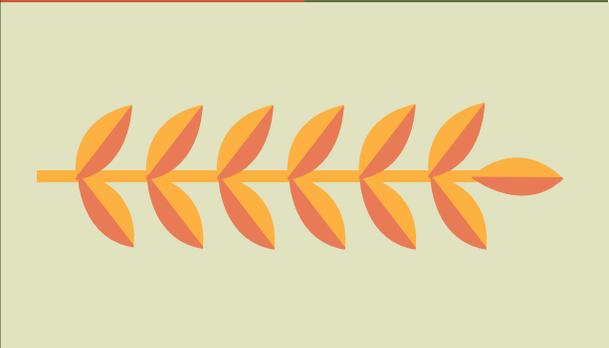


TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	4
MISE EN CONTEXTE	5
QUELQUES DÉFINITIONS	6
PORTRAIT ALIMENTAIRE	8
SITES POTENTIELS	20
DIAGNOSTIC DU SYSTÈME ALIMENTAIRE	22
VISION ET PLAN D'ACTION	30

FIGURE 1	Composantes du système alimentaire	7
FIGURE 2	Ingrédients d'une ville nourricière	7
FIGURE 3	Accès aux fruits et légumes et indice de défavorisation sociale à Boucherville en 2019	9
FIGURE 4	Raisons qui motivent les citoyens de Boucherville à cultiver des fruits, légumes et fines herbes	12
FIGURE 5	Synthèse des initiatives, acteurs et actrices de l'écosystème nourricier	14
FIGURE 6	Carte des jardins privés individuels	16
FIGURE 7	Principales composantes de l'écosystème nourricier	17
FIGURE 8	Carte des sites potentiels pour le développement d'initiatives en agriculture urbaine	18
TABLEAU 1	Fermes où s'approvisionnent les Bouchervillois et Bouchervilloises	10
TABLEAU 2	Lieu de culture des fines herbes, fruits ou légumes des citoyens	11
TABLEAU 3	Forces du système alimentaire	20
TABLEAU 4	Faiblesses du système alimentaire	22
TABLEAU 5	Opportunités autour du système alimentaire	24
TABLEAU 6	Menaces envers le système alimentaire	25
TABLEAU 7	Objectif 1 : Mettre en œuvre le PDCN et optimiser la gouvernance entourant les activités nourricières	29
TABLEAU 8	Objectif 2 : Encadrer et développer les projets municipaux	30
TABLEAU 9	Objectif 3 : Mettre en valeur le milieu agricole et rapprocher les citoyens et les producteurs	31
TABLEAU 10	Objectif 4 : Adapter le cadre réglementaire relatif à l'agriculture urbaine	32
TABLEAU 11	Objectif 5 : Soutenir les initiatives citoyennes, communautaires et régionales	33
TABLEAU 12	Objectif 6 : Promouvoir les bonnes pratiques en matière de communauté nourricière	34



MOT DU MAIRE

Je suis heureux de vous présenter le premier Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) de la Ville de Boucherville. Ce dernier reflète l'importance qu'accorde la Ville à l'autonomie alimentaire et à l'accès à des aliments frais et locaux. Plusieurs initiatives en matière d'agriculture urbaine ont d'ailleurs été mises en place sur le territoire ces dernières années. Parmi celles-ci, notons l'aménagement de jardins communautaires et collectifs ainsi que le projet pilote d'élevage de poules à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. La mise à jour du Plan de développement durable de la collectivité (2022-2031) et du Plan de développement de la zone agricole de l'agglomération (2014), ainsi que la refonte du Plan d'urbanisme et de ses règlements (2018) ont également permis d'intégrer des actions favorisant le développement de l'agriculture urbaine et l'émergence d'une communauté nourricière à Boucherville.



L'élaboration du PDCN a été possible grâce à une analyse du territoire, à l'étude de documents de planification ainsi qu'à l'identification des initiatives locales, sans oublier la participation à un sondage d'une centaine de citoyens membres des divers comités et commissions de la Ville. Des acteurs clés du milieu, notamment des représentants d'organismes communautaires, ont également été rencontrés individuellement afin d'établir le portrait des composantes nourricières de Boucherville, tout en tenant compte des priorités et des enjeux rencontrés par chacun d'entre eux. Des ateliers de travail impliquant des représentants de l'administration municipale et des villes liées de l'agglomération de Longueuil ont alimenté les réflexions relatives aux pistes d'actions à considérer. Un comité de partenaires a aussi été formé afin d'orienter la rédaction de ce Plan. Ce comité comprenait notamment des membres d'organismes communautaires, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est.

Les analyses et consultations ont mené au diagnostic du système alimentaire de Boucherville et à l'élaboration d'une vision globale en matière d'agriculture urbaine et d'encadrement des initiatives visant un territoire productif responsable. Ce plan d'action découle de cette vision. J'estime que les 6 objectifs et les 28 actions proposés tiennent compte du potentiel nourricier de notre ville ainsi que des attentes de la population, notamment en matière d'agriculture urbaine.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des citoyens et partenaires qui ont participé à cette démarche, ainsi que les membres des directions municipales pour leur importante contribution à la mise en œuvre de ce Plan. Une communauté nourricière est un projet rassembleur qui concerne aussi bien les producteurs et les transformateurs, que les consommateurs et les acteurs de la planification du territoire. Ensemble, contribuons au développement de systèmes alimentaires sains et durables.

Jean Martel



MISE EN CONTEXTE

Avec sa grande proportion de terres agricoles, dont certains lots appartenant à la municipalité, ses jardins communautaires et collectifs, ses deux marchés publics et ses deux parcs industriels comptant plusieurs entreprises du secteur agroalimentaire, Boucherville présente d'emblée plusieurs opportunités de développement d'activités nourricières. Afin de structurer les actions qui pourront être entreprises dans cette voie, de valoriser son territoire et d'attirer des projets économiques, le conseil municipal a proposé d'élaborer le présent Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN). La volonté de joindre les zones industrielle et commerciale ainsi que les zones agricole et résidentielle autour d'une vision commune permettra de développer une communauté nourricière globale et inclusive. L'objectif de la Ville de Boucherville est de créer un PDCN visant à intégrer de manière cohérente les différentes activités du système alimentaire tout en donnant une large place à la production agricole urbaine.

Les Villes de Saint-Bruno-de-Montarville (2017), Saint-Lambert (2017), Brossard (2020) et Longueuil (2020) ont chacune adopté une politique en agriculture urbaine au cours des dernières années.

La Ville de Boucherville pourra donc s'appuyer sur des expériences concrètes et sur le développement des connaissances récentes dans le domaine des systèmes alimentaires urbains, de l'agriculture urbaine et des fermes urbaines. Le PDCN permettra de développer une dynamique cohérente tant au niveau local (quartiers, ville) qu'au niveau régional (agglomération). Le fait que l'ensemble des villes d'une MRC ou d'une agglomération se dotent de telles politiques est une première au Québec.

Le portrait a permis de tirer un diagnostic révélateur sous forme d'une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du système alimentaire de Boucherville. Par la suite, une vision commune a été proposée afin de guider l'élaboration d'un plan d'action. Ce dernier, en plus de répondre au diagnostic, est le fruit de la collaboration entre les différents partenaires du PDCN.

Le portrait présenté ici est une synthèse des analyses et recherches effectuées avant l'élaboration du PDCN officiel.

Ces travaux impliquaient notamment :

- L'élaboration du profil du territoire et de la population;
- L'analyse des politiques des autres villes de l'agglomération de Longueuil;
- Le résumé des plans et outils réglementaires applicables au territoire de Boucherville, dont le Plan de développement durable, le Plan de développement de la zone agricole de l'agglomération ainsi que le Plan d'urbanisme. Il est à noter que le tout nouveau Plan de développement durable comprend un axe stratégique entièrement dédié à l'agriculture urbaine et périurbaine;
- La compilation des détails relatifs aux initiatives, aux acteurs et actrices du système nourricier de Boucherville;
- L'analyse complète des résultats du sondage auprès des comités citoyens;
- La préparation de fiches synthèses de cas inspirants pour le développement de la communauté nourricière.

QUELQUES DÉFINITIONS

Un **système alimentaire durable** est un réseau de collaboration territorial qui comprend l'ensemble du cycle de vie des aliments : la production, la transformation, la distribution, la consommation de produits alimentaires et la gestion des matières résiduelles (Vivre en Ville, 2014) (voir la **Figure 1**).

Une **communauté nourricière** est un milieu de vie rassemblant les acteurs du système alimentaire autour d'une stratégie qui peut être composée à partir de cinq ingrédients principaux : un territoire productif, des entreprises prospères et responsables, un accès amélioré à une saine alimentation, une demande de proximité accrue et un cycle de vie optimisé, auxquels s'ajoute une gouvernance alimentaire locale (voir la **Figure 2**).

Un **territoire productif**, c'est garantir des espaces de production pérennes et suffisants dans le tissu urbain, en milieu périurbain et en zone agricole.

Pour y arriver, on peut notamment :

- Planifier durablement les superficies agricoles pour les protéger et les valoriser;
- Réserver des espaces pour l'agriculture urbaine et affirmer son pouvoir catalyseur dans la prise en compte d'un système alimentaire de proximité.

Des **entreprises prospères et responsables**, c'est soutenir des pratiques de production et de transformation soucieuses de l'environnement et contribuant au développement durable de la communauté.

Pour y arriver, on peut notamment :

- Garantir le dynamisme des secteurs de la production et de la transformation;
- Créer un réseau de solidarité entre producteurs et artisans locaux.

Un **accès amélioré à une saine alimentation**, c'est rendre disponible et accessible une alimentation équilibrée pour l'ensemble de la population, quelle que soit sa situation géographique ou socioéconomique.

Pour y arriver, on peut notamment :

- Implanter les infrastructures alimentaires à proximité des milieux de vie;
- Augmenter l'offre d'aliments frais et nutritifs dans les commerces et les établissements publics.

Une **demande de proximité accrue**, c'est renforcer la consommation des produits locaux et l'éducation des consommateurs.

Pour y arriver, on peut notamment :

- Inclure les aliments locaux dans les achats des institutions;
- Éduquer la population sur le jardinage, la cuisine et la consommation responsable.

Un **cycle de vie optimisé**, c'est réaliser des économies et réduire l'empreinte écologique du système alimentaire.

Pour y arriver, on peut notamment :

- Réduire le gaspillage de la terre à l'assiette;
- Redistribuer les surplus de production dans la communauté.

Source : Vivre en Ville

À ces cinq ingrédients s'ajoute une **gouvernance alimentaire locale** qui vise à partager les responsabilités et à mettre à contribution les différents acteurs.

Pour y arriver, on peut notamment :

- Renforcer les partenariats entre acteurs locaux et soutenir les initiatives locales;
- Intégrer l'alimentation dans la planification locale et la réglementation municipale.

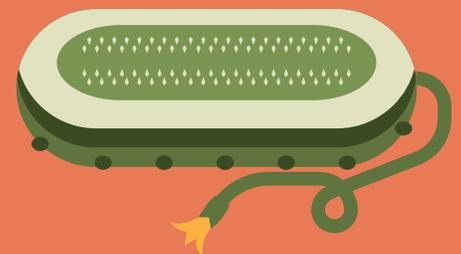
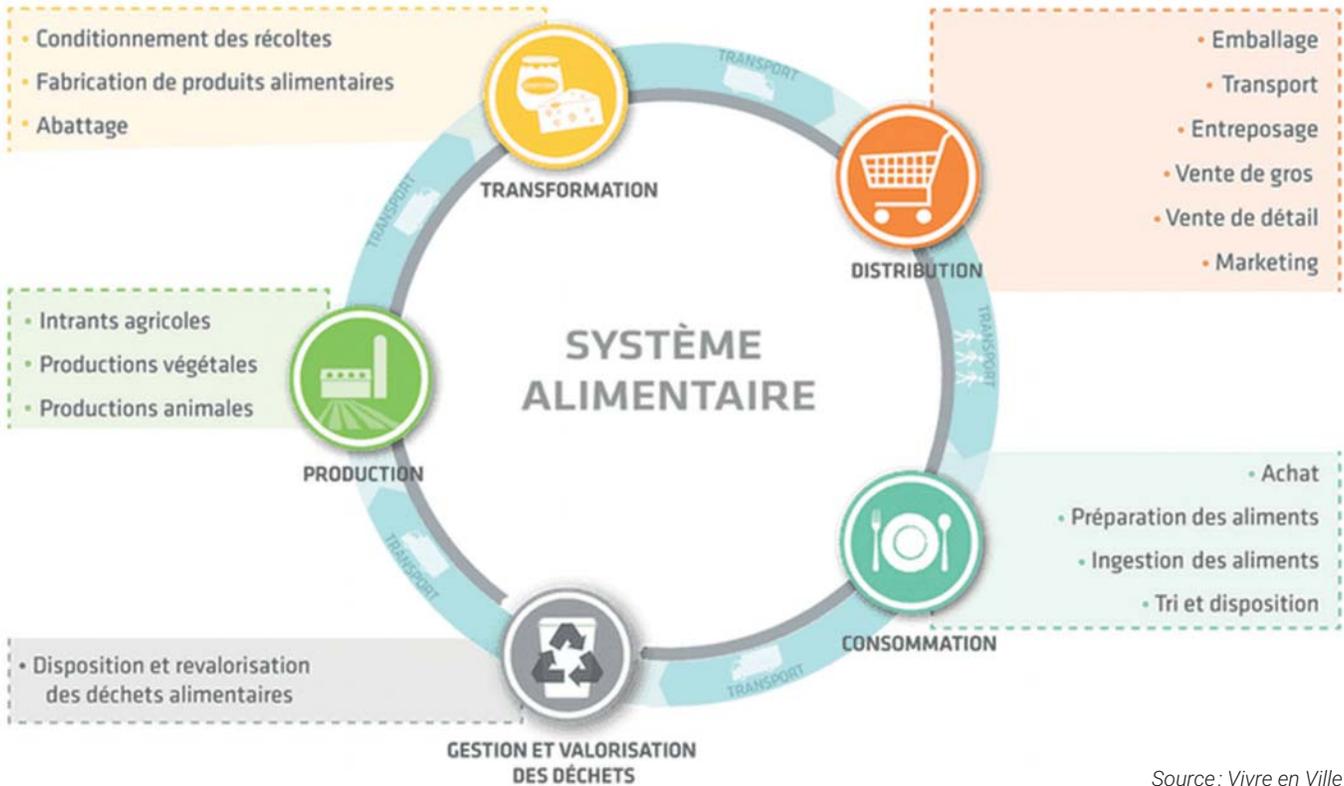
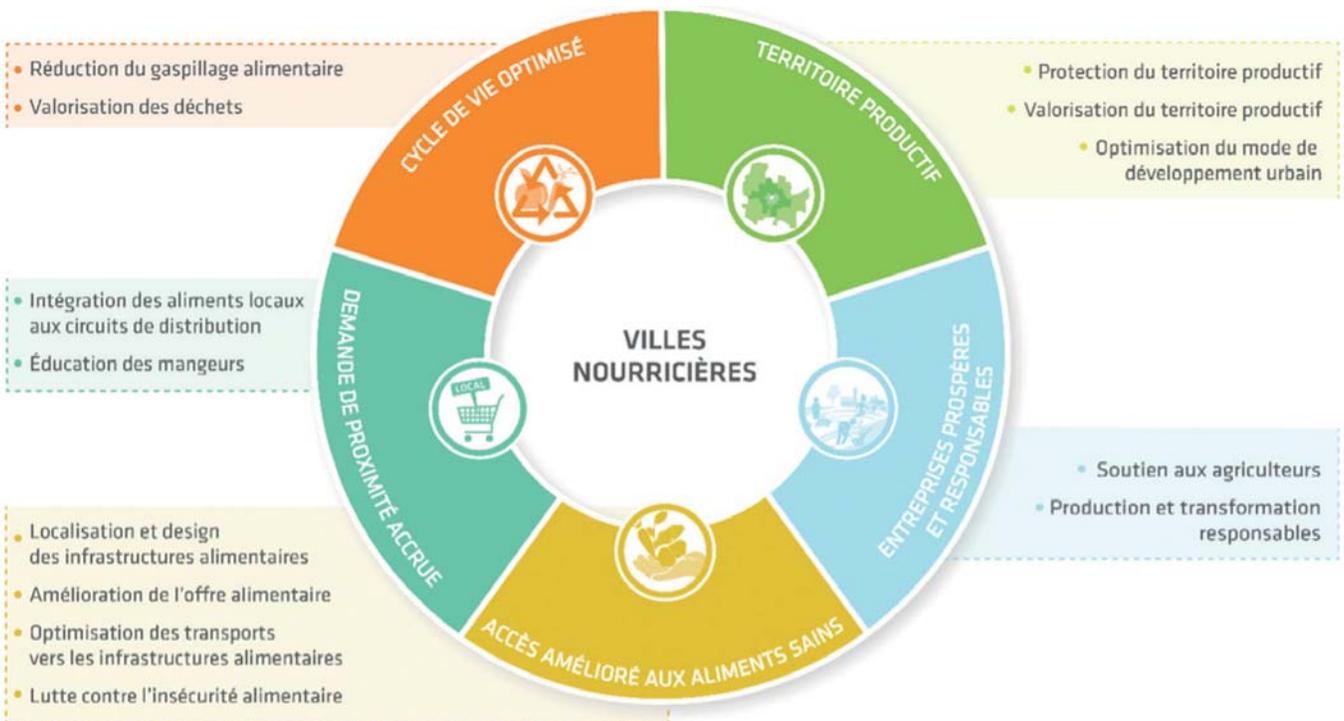


FIGURE 1 COMPOSANTES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE



Source: Vivre en Ville

FIGURE 2 INGRÉDIENTS D'UNE VILLE NOURRICIÈRE

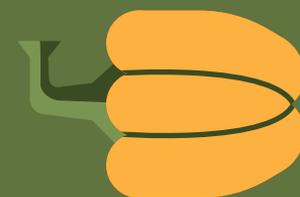


Source: Vivre en Ville



PORTRAIT ALIMENTAIRE

Le portrait rassemble les connaissances du milieu dans le but de mieux comprendre le système alimentaire local. En plus de la recherche documentaire, des consultations ont été lancées afin de collecter des informations pertinentes : un sondage effectué auprès des comités citoyens au cours de l'été 2021, des entrevues menées auprès de huit acteurs du milieu, ainsi qu'une rencontre avec des partenaires.



ACCÈS AUX FRUITS ET LÉGUMES ET INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE

Boucherville abrite une population où 4,3 % des ménages privés étaient dans une situation de faible revenu en 2016. La carte de la **Figure 3** montre la répartition spatiale de défavorisation sociale sur le territoire de la Ville. Dans son ensemble, Boucherville accueille une population vivant une situation économique et sociale moyenne et favorable. Toutefois, on remarque qu'il y a une population matériellement plus défavorable se situant au nord du territoire, près de la limite administrative de Boucherville-Varenes. Également, une population socialement plus défavorable se concentre majoritairement près du fleuve Saint-Laurent (pour la définition des indices de défavorisation matérielle et sociale, voir l'encadré plus bas). On retrouve 13 communautés locales à Boucherville. Parmi celles-ci, celles d'Antoine-Girouard, Des Gouverneurs, des Trois-Frênes, De Montarville, du Vieux-Boucherville, des Villes et provinces de France ainsi que celle des Cours Géorgiennes sont défavorisées socialement, mais pas matériellement (*DSP Montérégie, 2021*).

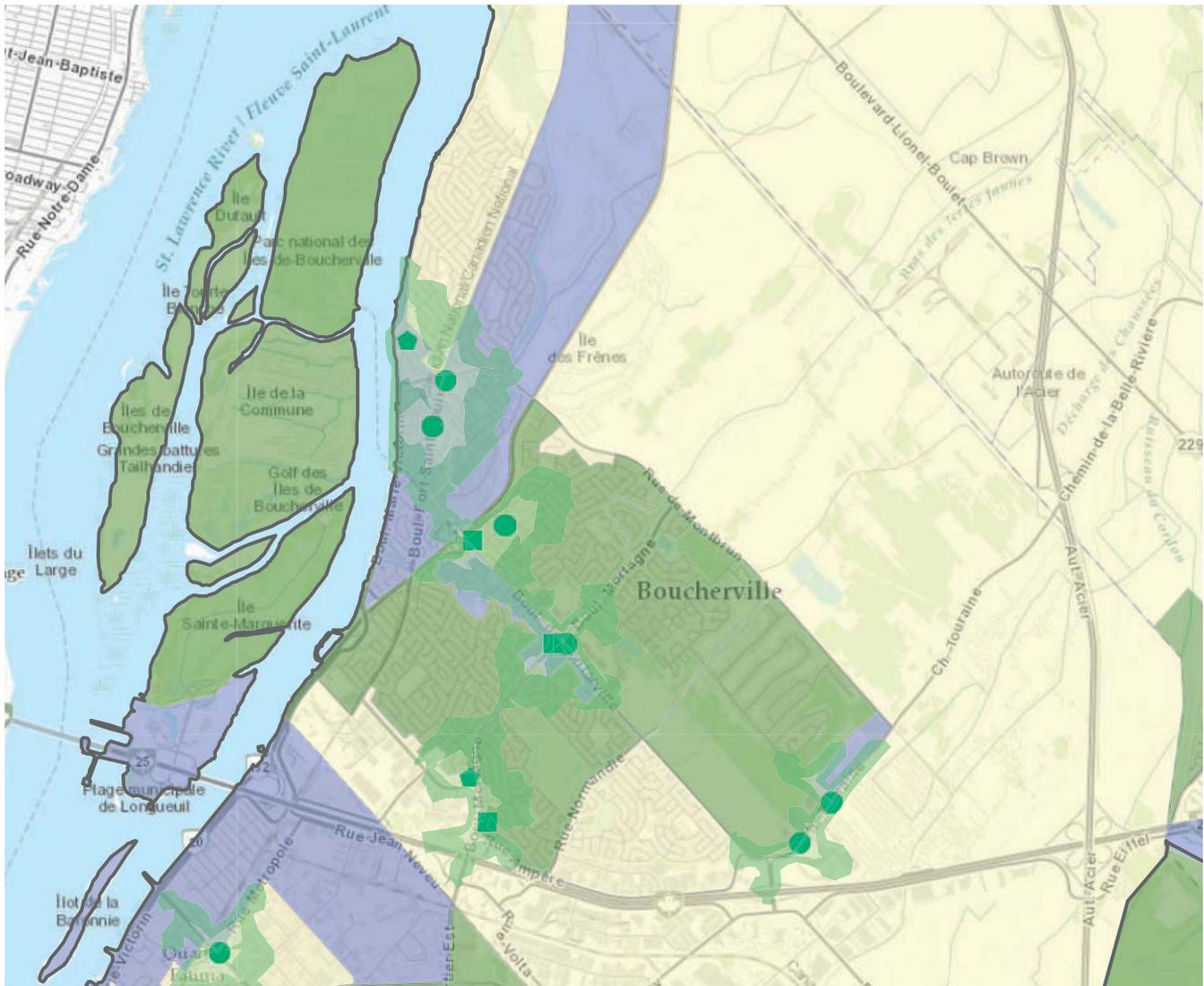
INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) a été conçu à la fin des années 1990 dans le but de mesurer la défavorisation des Québécois et des Canadiens à petite échelle géographique. Plus spécifiquement, l'IDMS sert à des fins de recherche sur les inégalités sociales de santé et de suivi de leurs tendances, d'élaboration de politiques et de programmes, d'allocation des ressources et d'évaluation des services. L'IDMS comprend deux dimensions. La dimension matérielle reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire et ayant comme conséquence un manque de ressources matérielles (évaluée par l'éducation, l'emploi et le revenu). La dimension sociale renvoie à la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté (évaluée par le fait de vivre seul, d'être monoparental et d'être séparé, divorcé ou veuf). L'IDMS regroupe ainsi six indicateurs qui ont été choisis pour leur relation avec l'état de santé et l'une ou l'autre des deux formes de défavorisation. La dernière mise à jour de l'IDMS des communautés locales du Québec remonte à 2016.

Source : INSPQ, 2019



FIGURE 3 ACCÈS AUX FRUITS ET LÉGUMES ET INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE À BOUCHERVILLE EN 2019



Source : DSP Montérégie, 2021

Offre commerciale

- Supermarché (>400 m²)
- Épicerie intermédiaire (<400 m²)
- ⬠ Paniers de fruits et légumes mixtes (importés, nationaux et locaux) (point de chute)

Distance de marche offre commerciale

- 400 m (5 min.)
- 800 m (10 min.)

▭ Limite RLS

Indice de défavorisation 2016

- Matériellement et socialement plus favorables
- Moyennes
- Socialement plus défavorables (pas matériellement)
- Matériellement plus défavorables (pas socialement)

La carte de la **Figure 3** montre que l'accès à des fruits et légumes est concentré à proximité du Vieux-Boucherville et ses abords, dans le Centre urbain (à proximité de l'intersection des boulevards De Montarville et de Mortagne), dans le pôle civique et institutionnel (à proximité de l'intersection de la route 132 et du boulevard De Montarville), dans le pôle multifonctionnel régional (à proximité de l'intersection du boulevard de Mortagne et de l'autoroute 20) et dans le pôle commercial suprarrégional (situé dans le secteur du Carrefour de la Rive-Sud). Seules les zones favorisées ont une offre commerciale alimentaire exemplaire. Il est à noter que les marchés publics De Montbrun et Lionel-Daunais ne sont pas représentés sur la carte de la **Figure 3**. Le marché public De Montbrun, situé au croisement de la rue De Montbrun et de la route 132, s'ajoute à l'offre alimentaire des abords du Vieux-Boucherville. Le marché public Lionel-Daunais est quant à lui situé dans le Centre urbain.



HABITUDES ALIMENTAIRES

Le sondage destiné aux comités citoyens de Boucherville a été rempli par 142 répondants. Il a entre autres permis de documenter certaines habitudes alimentaires des résidentes et résidents de la municipalité.

Quatre-vingt-sept pour cent (87%) des répondants font des achats aux marchés publics de Boucherville. Plusieurs fréquentent d'ailleurs les deux emplacements. Soixante-treize pour cent (73%) des répondants au sondage se procurent des fruits et légumes au marché De Montbrun en saison, alors que 49% d'entre eux en achètent au marché Lionel-Daunais.

Pour ceux qui profitent des marchés publics, leurs achats représentent moins du quart des fruits et légumes frais consommés en saison pour 44% des répondants. Pour 25% des répondants, les achats au marché représentent une proportion d'environ la moitié des fruits et légumes frais achetés, alors qu'il s'agit d'environ le quart pour 18% d'entre eux. Dix pour cent (10%) des consommateurs achètent 75% de leurs fruits et légumes frais au marché en saison et seulement 3% y achètent presque la totalité.

Quarante-six pour cent (46%) des répondants au sondage achètent des fruits et légumes dans un kiosque à la ferme en saison, mais à aucune ferme en particulier. Seulement 12% achètent à une ferme en particulier (voir le **Tableau 1** pour les fermes concernées). Quarante-deux pour cent (42%) des répondants n'achètent pas de fruits et légumes à la ferme.

TABLEAU 1 FERMES OÙ S'APPROVISIONNENT LES BOUCHERVILLOIS ET BOUCHERVILLOISES QUI ACHÈTENT À UN KIOSQUE EN PARTICULIER OU QUI SONT ABONNÉS À UN PANIER

FERME	NB DE RÉPONDANT
JARDINS PROVOST (BOUCHERVILLE)	6
FERME VAN VELZEN (BOUCHERVILLE)	3
LA BOURRASQUE (SAINT-NAZAIRE D'ACTON)	2
LA FERME SENC (BOUCHERVILLE)	1
FERMES LUFA (MONTRÉAL)	1
BLEUETIÈRE SAINTE-MARGUERITE (MERCIER)	1
CHEZ MARIO (SAINTE-MADELEINE)	1
PRODUCTEUR DE POMMES BIO NON IDENTIFIÉ (ROUGEMONT)	1
TERRE FRUITIÈRE (DUNHAM)	1
GRAND COTEAU (SAINTE-JULIE)	1

Pour 63% de ceux qui achètent des fruits et légumes à la ferme, leurs achats représentent moins du quart des fruits et légumes frais consommés en saison. Pour 26% d'entre eux, leurs achats représentent environ le quart des fruits et légumes frais consommés en saison. Seulement 7% d'entre eux y achètent environ 75% de leurs fruits et légumes consommés en saison, 3% s'y procurent environ la moitié et 1% achètent presque la totalité de leurs fruits et légumes frais.

Quarante-huit pour cent (48%) des répondants au sondage seraient prêts à encourager l'achat local et à déboursier davantage pour acheter des aliments et produits cultivés et transformés à Boucherville, mais pas à plus de 10% du prix courant. Vingt-quatre pour cent (24%) accepteraient, mais si les produits ne coûtent pas plus de 25% du prix courant. Trois pour cent (3%) accepteraient, si les produits ne coûtent pas plus de 50% du prix courant, 11% des répondants accepteraient peu importe le prix et 9% ne sont pas prêts à déboursier davantage. Cinq pour cent (5%) des répondants ne savent pas s'ils sont prêts à déboursier plus ou non pour encourager l'achat local.



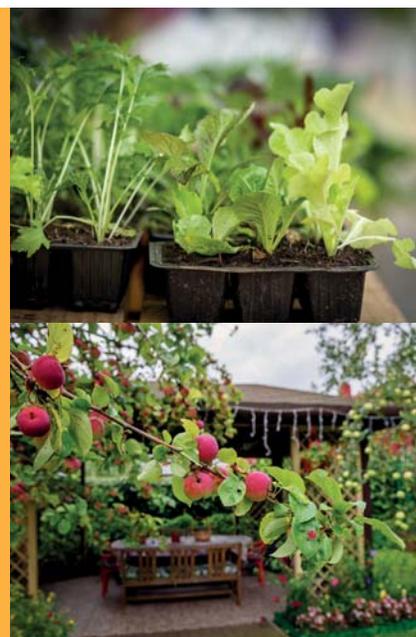
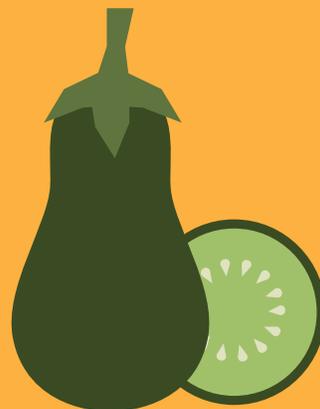
AGRICULTURE URBAINE

Le sondage a également permis de mieux connaître les pratiques d'agriculture urbaine des citoyens de Boucherville. Quarante-sept pour cent (47%) des répondants au sondage cultivent des fines herbes, des fruits ou des légumes. La grande majorité d'entre eux font pousser leurs cultures dans la cour arrière (74%), sur le balcon ou sur la terrasse (50%) et 35% cultivent à l'intérieur de la résidence. Il est à noter que 22% des répondants ont des arbres fruitiers sur leur propriété (voir le **Tableau 2**).

TABLEAU 2 LIEU DE CULTURE DES FINES HERBES, FRUITS OU LÉGUMES DES CITOYENS DE BOUCHERVILLE

LIEU	% DES RÉPONDANTS
DANS LA COUR ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT	74 %
SUR MON BALCON, MA TERRASSE	50 %
À L'INTÉRIEUR DE MA RÉSIDENCE	35 %
J'AI UN OU DES ARBRES FRUITIERS SUR MA PROPRIÉTÉ	22 %
DANS LA COUR LATÉRALE D'UN BÂTIMENT	17 %
DANS UN JARDIN EN FAÇADE D'UN BÂTIMENT (COUR AVANT)	14 %
SUR LE TOIT D'UN BÂTIMENT	0 %
À MON LIEU DE TRAVAIL	0 %
AUTRE	28 %

Quarante-huit pour cent (48%) des Bouchervillois et des Bouchervilloises sondés souhaiteraient récolter les fines herbes, fruits et légumes cultivés si des aménagements comestibles étaient accessibles gratuitement et bien identifiés dans les espaces publics (parcs, plates-bandes, aménagements paysagers, etc.). Vingt-trois pour cent (23%) les récolteraient avec une certaine gêne et 23% ne seraient pas intéressés. Six pour cent (6%) des répondants ne savent pas s'ils seraient intéressés ou non.

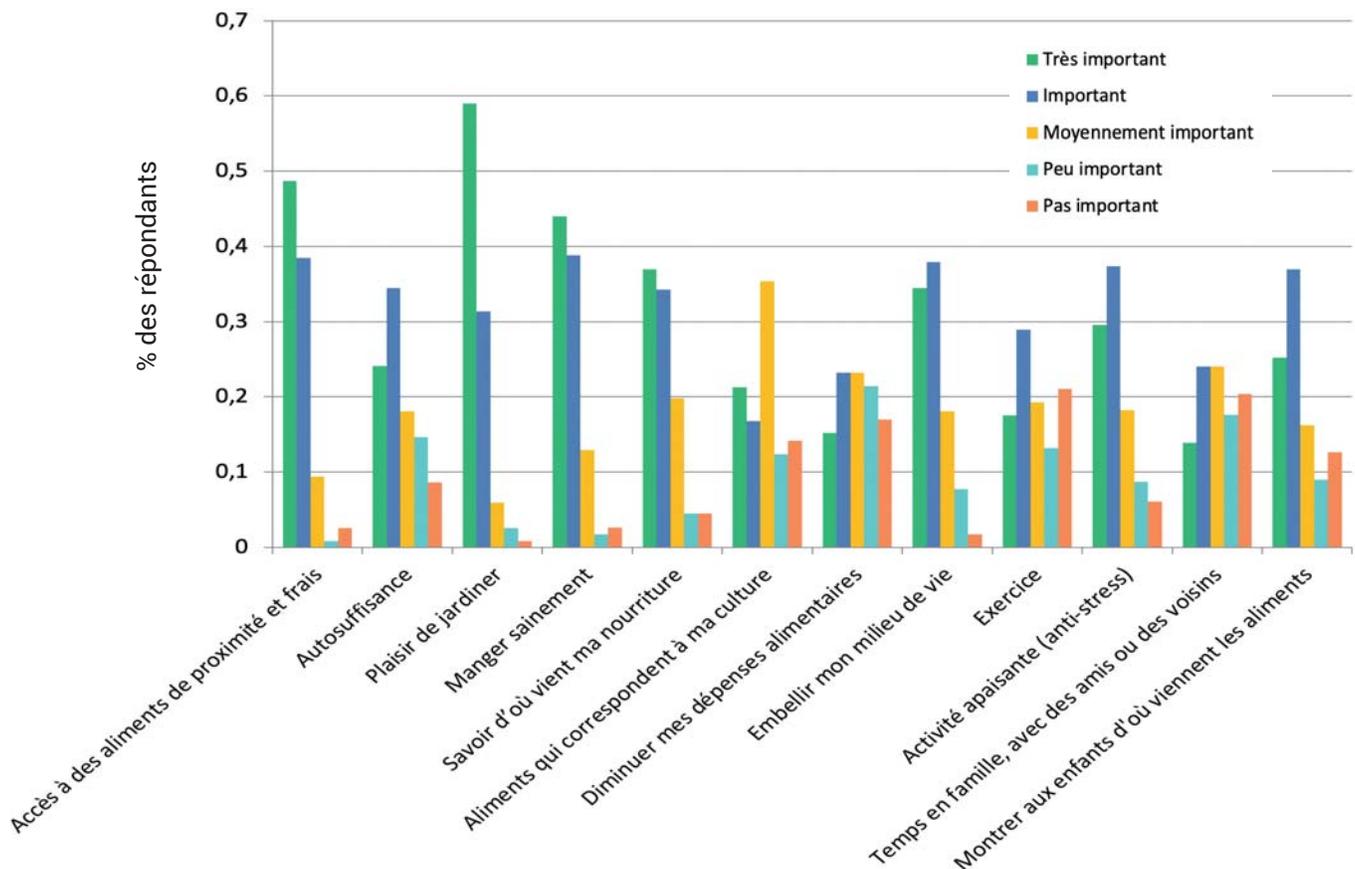




Vingt-six pour cent (26 %) des répondants cultivent au jardin communautaire De Montarville, 3 % au jardin collectif De Montarville et 3 % au jardin collectif intermunicipal Boucherville-Varenes. Certains répondants cultivent dans plus d'un jardin public alors que 72 % des répondants ne cultivent pas du tout dans les jardins publics. L'importante proportion de participants membres de jardins communautaires ou collectifs (28 %) confirme par ailleurs qu'il faut tenir compte d'un biais favorable à l'agriculture urbaine dans l'interprétation des réponses.

Parmi les raisons qui motivent les citoyens à cultiver, le plaisir de jardiner arrive au premier rang (très important pour 59 % des répondants et important pour 31 % d'entre eux). Pour avoir accès à des aliments de proximité et frais (très important pour 49 % des répondants et important pour 38 % d'entre eux) et pour manger sainement (très important pour 44 % des répondants et important pour 39 % d'entre eux) sont les deux raisons qui suivent. Pour savoir d'où vient sa nourriture (très important pour 37 % des répondants et important pour 34 % d'entre eux) et pour embellir son milieu de vie (très important pour 31 % des répondants et important pour 38 % d'entre eux) sont également des motivations évoquées par les Bouchervillois et les Bouchervilloises (voir la **Figure 4**).

FIGURE 4 RAISONS QUI MOTIVENT LES CITOYENS DE BOUCHERVILLE À CULTIVER DES FRUITS, LÉGUMES ET FINES HERBES





INITIATIVES, ACTEURS ET ACTRICES DE L'ÉCOSYSTÈME NOURRICIER DE BOUCHERVILLE



FIGURE 5 SYNTHÈSE DES INITIATIVES, ACTEURS ET ACTRICES
DE L'ÉCOSYSTÈME NOURRICIER DE BOUCHERVILLE

110 COMMERCE D'ALIMENTATION

73 RESTAURANTS
(INCLUANT CAFÉS ET BARS LAITIERS)

8 DÉPANNEURS

8 SUPERMARCHÉS ET ÉPICERIES

5 COMMERCE AVEC
SERVICE DE NOURRITURE

4 HÔTELS

3 BOULANGERIES-PÂTISSERIES

3 COMMERCE D'ALIMENTATION
SPÉCIALISÉE

3 TRAITEURS

2 MARCHÉS PUBLICS

1 MICROBRASSERIE

MARCHÉ PUBLIC LIONEL-DAUNAIS

PRODUITS MARAÎCHERS LOCAUX (2)

CHAMPIGNONS

MARAÎCHER BIO

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

ÉPICERIE FINE

BOUCHERIE

TRAITEUR

FERME FLORALE

SUCRERIE

VIGNOLE

INITIATIVES COMMERCIALES

LA GRANDE GOURMANDISE (2013 À 2019)

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
(SDC) LE CENTRE URBAIN DE BOUCHERVILLE

ENTRETIEN DE BACS DE CULTURES
PAR ROQUETTE ET COMPAGNIE

PRODUCTEURS AGRICOLES

FERME VAN VELZEN ET FILS

LA FERME SENC

LES JARDINS PROVOST

FERME LA TERRE ENTIÈRE

FERME LE QUATUOR

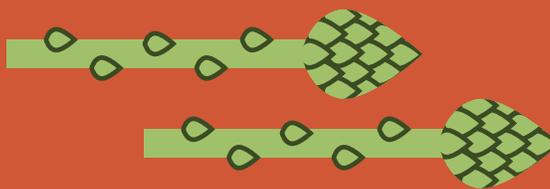
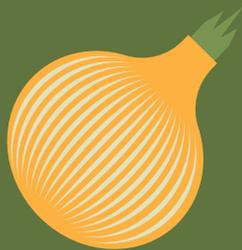
FERME JEAN-GUY JODOIN

FERME LA BOURRASQUE
(LOCATAIRE MARCHÉ + PANIERS)

MARCHÉ PUBLIC DE MONTBRUN

PRODUITS MARAÎCHERS LOCAUX (2)





ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

COLLECTIF 21
ACTION POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN (APES)
LA CROISÉE DE LONGUEUIL
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE BOUCHERVILLE (CABB)
COMITÉ D'ENTRAIDE DE BOUCHERVILLE
MAISON DES JEUNES
LUNCH CLUB
CLUB DES PETITS DÉJEUNERS
MOISSON RIVE-SUD
TABLE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE BOUCHERVILLE
TABLE DE SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE DES SEIGNEURIES
CAMP CROQUE-SCIENCE
FOUS DE NATURE
JARDIN COLLECTIF DE MONTARVILLE

INSTITUTIONS

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE
ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE
BOUCHERVILLE ELEMENTARY SCHOOL
ÉCOLE PRIMAIRE DE LA BROQUERIE
ÉCOLE SECONDAIRE ORIENTANTE L'IMPACT
RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS
ÉTABLISSEMENTS OFFRANT DES SOINS DE SANTÉ (CHSLD, MAISON DE SOINS PALLIATIFS, UNITÉ DE RÉADAPTATION, ETC.)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LONGUEUIL (DEL)

50 INDUSTRIES DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

19 GROSSISTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES
16 FABRICANTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES
7 GROSSISTES D'ÉQUIPEMENT POUR LE SECTEUR ALIMENTAIRE
8 AUTRES INDUSTRIES DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

VILLE DE BOUCHERVILLE

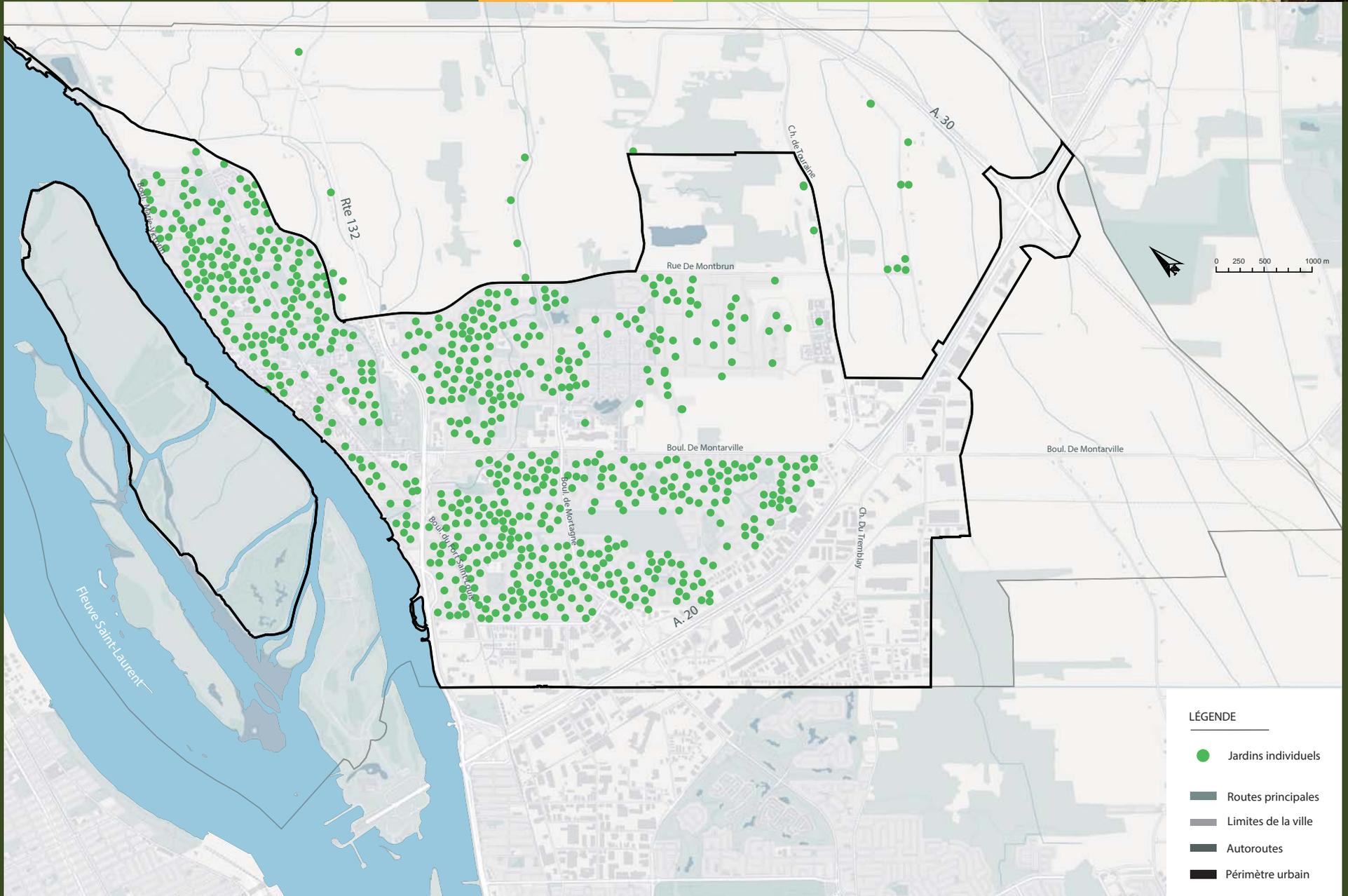
TERRES CULTIVÉES EN ZONE AGRICOLE
SOUTIEN AU JARDIN COMMUNAUTAIRE DE MONTARVILLE
SOUTIEN AU JARDIN COLLECTIF DE MONTARVILLE
SOUTIEN AU JARDIN COLLECTIF INTERMUNICIPAL BOUCHERVILLE-VARENNES
INITIATIVES À LA BIBLIOTHÈQUE MONTARVILLE-BOUCHER-DE LA BRUÈRE
ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION RELATIVES À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
PROJET PILOTE D'ÉLEVAGE DE POULES URBAINES

JARDINS PRIVÉS INDIVIDUELS (voir la Figure 6)

1 272 POTAGERS INDIVIDUELS, DONT 6 SERRES, QUI OCCUPENT UNE SUPERFICIE DE 24 729 M²
LA SUPERFICIE MOYENNE DES JARDINS CARTOGRAPHIÉS EST DE 20 M², AVEC UNE MÉDIANE DE 10 M²

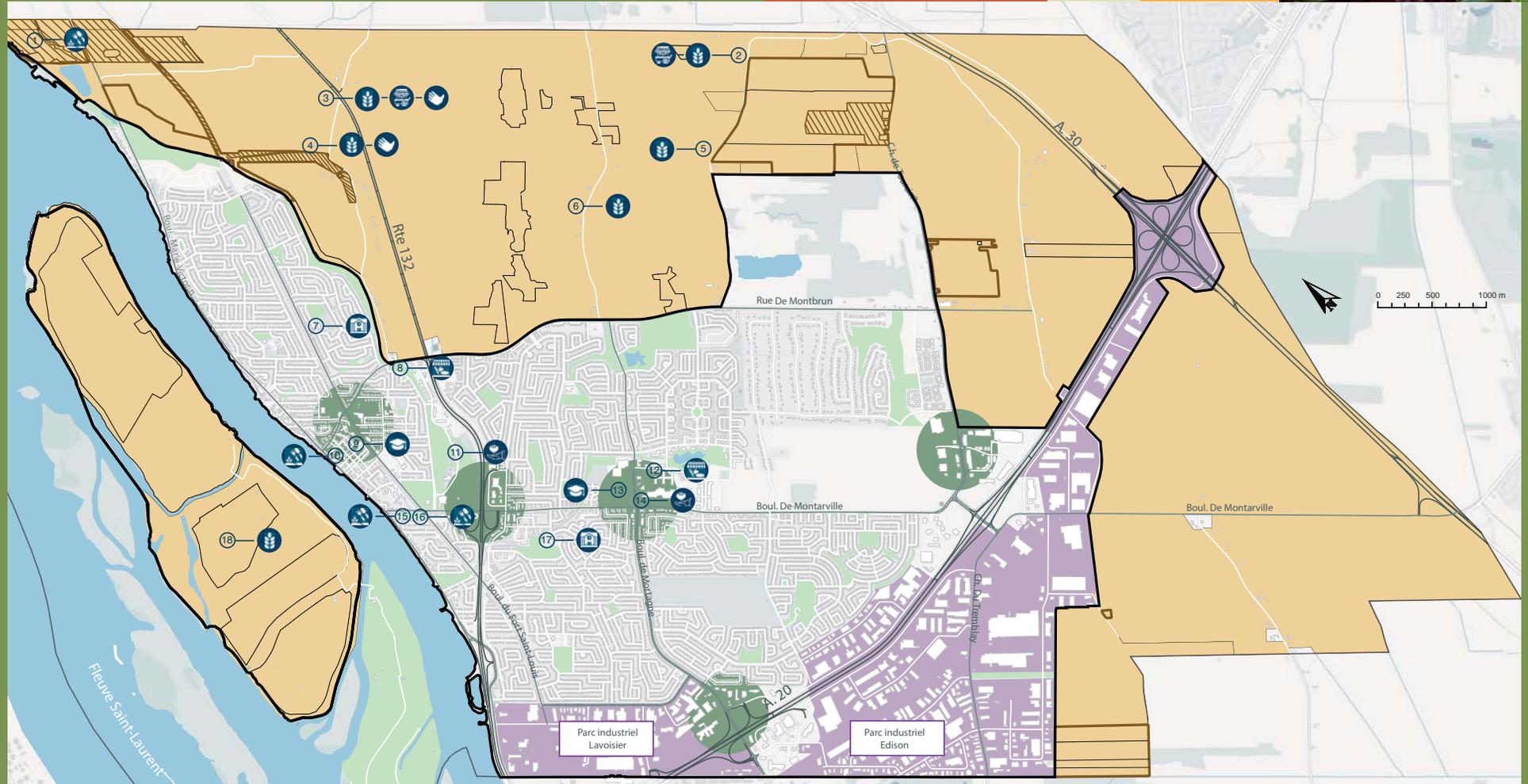
PORTRAIT ALIMENTAIRE

FIGURE 6 CARTE DES JARDINS PRIVÉS INDIVIDUELS DE BOUCHERVILLE



PORTRAIT ALIMENTAIRE

FIGURE 7 PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'ÉCOSYSTÈME NOURRICIER DE BOUCHERVILLE



0 250 500 1000 m

LÉGENDE

- Zones agricoles
- Propriétés agricoles municipales
- Propriétés agricoles municipales (cultivées par bail)
- Parcs
- Parcs industriels
- Autoroutes
- Périmètre urbain
- Routes principales
- Limites de la ville
- Initiatives existantes en agriculture urbaine
- Offre commerciale concentrée de fruits et légumes

PICTOGRAMMES

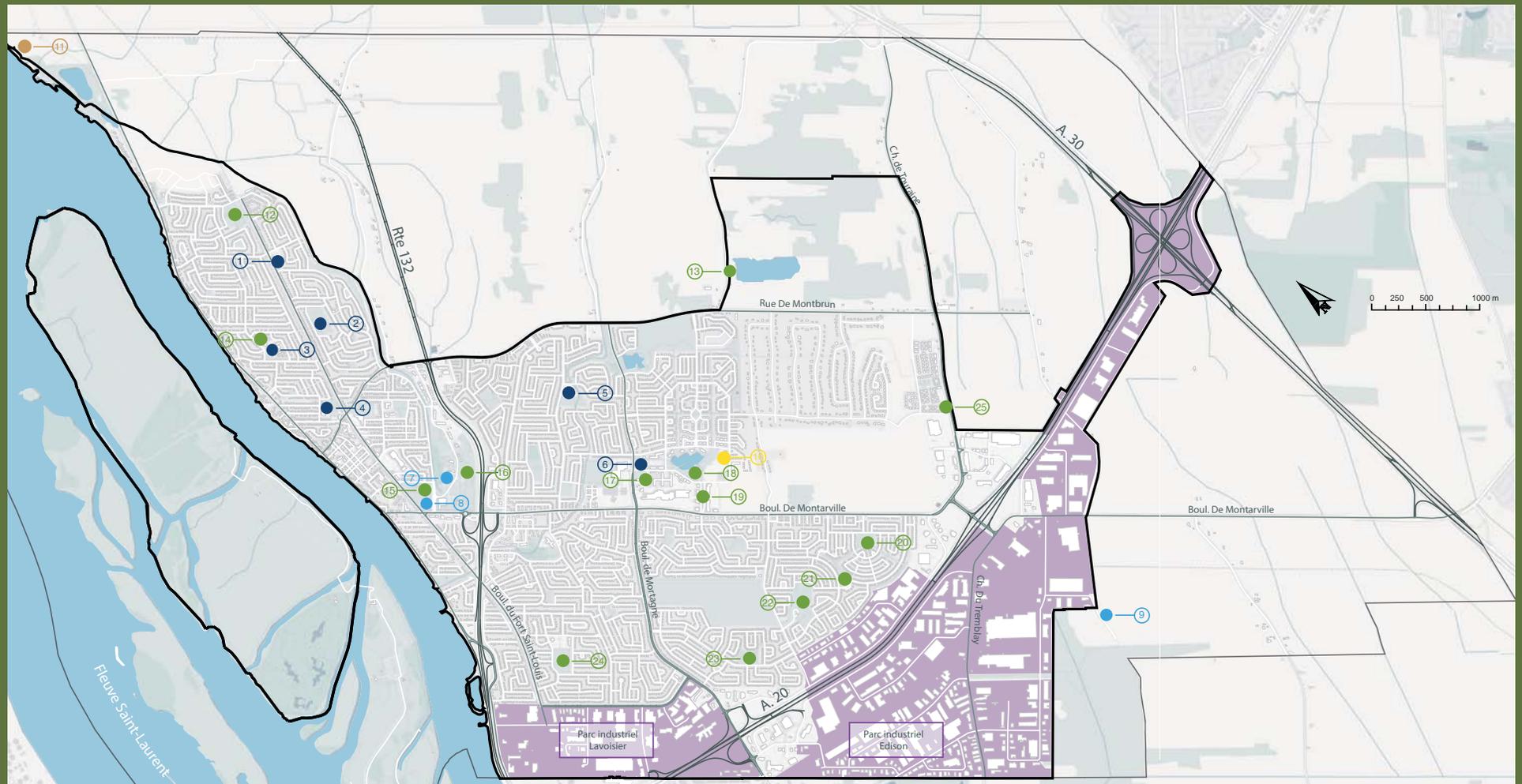
- Jardins communautaires et collectifs
- Écoles primaires avec initiatives nourricières
- Écoles secondaires avec initiatives nourricières
- Initiatives nourricières portées par un organisme
- Fermes de proximité
- Lieux d'autocueillette
- Marchés publics
- Kiosques de vente

- ① Jardin collectif intermunicipal Boucherville-Varenes
- ② Ferme la terre entière
- ③ Jardins Provost
- ④ Ferme Val Velzen et fils
- ⑤ La ferme SENC
- ⑥ Ferme le Quatuor
- ⑦ Boucherville Elementary School
- ⑧ Marché public De Montbrun
- ⑨ École secondaire orientante l'Impact
- ⑩ Jardin collectif La Perrière
- ⑪ Bacs d'agriculture urbaine
- ⑫ Marché public Lionel-Daunais
- ⑬ École secondaire De Montagne
- ⑭ Bacs d'agriculture urbaine
- ⑮ Jardin communautaire De Montarville
- ⑯ Jardin collectif De Montarville
- ⑰ École primaire De La Broquerie
- ⑱ Ferme Van Velzen et fils (îles)

SITES POTENTIELS

FIGURE 8 CARTE DES SITES POTENTIELS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN AGRICULTURE URBAINE

Des sites qui pourraient accueillir différents projets d'agriculture urbaine sont proposés ici. La carte de la **Figure 8** présente l'emplacement de ces sites potentiels. Ces sites ont été choisis selon les critères de base suivants : accessibilité, superficie de culture intéressante et proximité d'une communauté pour l'entretien (pour les projets d'agriculture citoyenne ou communautaire).



LÉGENDE

- Écoles
- Bâtiments publics
- Terre agricole municipale
- Autoroutes
- Périmètre urbain
- Résidences pour retraités
- Parcs
- Parcs industriels

ÉCOLES

- ① École primaire Père-Marquette
- ② Boucherville Elementary School
- ③ École primaire Louis-Hippolyte-Lafontaine
- ④ École primaire Paul-VI
- ⑤ École primaire Les Jeunes Découvreurs
- ⑥ École Les Trois Saisons

BÂTIMENTS PUBLICS

- ⑦ Bibliothèque municipale
- ⑧ Hôtel de ville
- ⑨ Maison d'Alençon

RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS

- ⑩ Coopérative de solidarité en habitation La Seigneurie

TERRE AGRICOLE MUNICIPALE

- ⑪ Terre agricole municipale

PARCS

- ⑫ Parc des Gouverneurs
- ⑬ Futur parc (CRS – Carrières Rive-Sud Inc.)
- ⑭ Parc Louis-H.-La Fontaine
- ⑮ Parc de la Mairie
- ⑯ Parc Pierre-Laporte
- ⑰ Parc projeté (Lionel-Daunais/de Mortagne)
- ⑱ Parc Vincent-D'Indy
- ⑲ Place D'Avaugour
- ⑳ Parc de Picardie
- ㉑ Parc de Coutances
- ㉒ Parc de Normandie
- ㉓ Parc Marguerite-Aubin-Tellier
- ㉔ Parc Pierre-Boucher
- ㉕ Futur parc (de Touraine/Lavoisier)

- Routes principales
- Limites de la ville



DIAGNOSTIC DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE BOUCHERVILLE



Le diagnostic a été élaboré sur les bases d'une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du système alimentaire de la Ville de Boucherville. Cette analyse est basée sur les éléments du portrait territorial et sociodémographique, les outils de planification et l'écosystème des acteurs et actrices, et les initiatives de l'écosystème nourricier du territoire. C'est également le résultat de la consultation des membres du comité de partenaires formé de représentants de la municipalité (Service de la planification urbaine de la Direction de l'urbanisme et de la Direction de l'environnement et de la transition écologique), d'un représentant de l'organisme Collectif 21 spécialisé en agriculture urbaine et partenaire de la Ville dans la gestion des jardins collectifs, de représentantes du CISSS Montérégie-Est (Direction du programme jeunesse et des activités de santé publique), d'une représentante de l'agglomération de Longueuil et d'une représentante du MAPAQ (Direction régionale de la Montérégie).

Dans l'optique de faciliter la compréhension des liens entre les ingrédients d'une communauté nourricière et les différents éléments de l'analyse FFOM du système alimentaire de Boucherville, ces derniers ont été classés selon un code de couleur qui réfère aux ingrédients (voir la légende à la page 23).

TABLEAU 3 FORCES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE BOUCHERVILLE

FORCES	INGRÉDIENTS					
<p>Plusieurs organismes portent des initiatives nourricières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectif 21 coordonne notamment les activités du jardin collectif intermunicipal ainsi que les autres initiatives nourricières exercées sur ce site. • L'organisme Jardin collectif Montarville gère le jardin collectif De Montarville. • Action pour un environnement sain (APES) est responsable de l'organisation des samedis gourmands au marché public Lionel-Daunais. • Le Centre d'action bénévole de Boucherville (CABB) offre des services alimentaires à coût minime : la popote roulante, des mets congelés et la cuisine collective. • La Maison des jeunes entretient des bacs d'agriculture urbaine en plus de faire le partage de denrées reçues de Moisson Rive-Sud avec la communauté des habitations à loyer modique (HLM) situées juste en face. • Le Comité d'entraide de Boucherville offre un service de banque alimentaire, le Garde-Manger. 						
<p>Plusieurs écoles ont mis en place des activités nourricières pour leur communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école secondaire De Mortagne, l'école primaire De La Broquerie et l'école secondaire orientante l'Impact portent chacune leur projet de potager collectif. • La Boucherville Elementary School a offert en 2019 des ateliers culinaires parents-enfants. 	X				X	
<p>La Ville de Boucherville soutient ou coordonne plusieurs initiatives à caractère nourricier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des terres agricoles municipales sont en partie mises à disposition de la population dans le secteur Boucherville-Vareennes. • Le jardin communautaire De Montarville et les jardins collectifs De Montarville, intermunicipal Boucherville-Vareennes et La Perrière. • La bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère offre un prêt d'outils de jardinage. • Le projet pilote d'élevage de poules urbaines. • Les marchés publics De Montbrun et Lionel-Daunais. • La culture de plantes comestibles en bacs au Centre urbain. 	X		X	X		
<p>Les deux organismes spécialisés dans l'éducation des jeunes à la nature, Croque-science et Fous de nature, sont essentiels vu la grande proportion de la tranche d'âge 0-14 ans (16 %) parmi la population.</p>					X	



TABLEAU 4 FAIBLESSES DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE BOUCHERVILLE

FAIBLESSES	INGRÉDIENTS					
	Light Green	Dark Green	Dark Green	Orange	Red	Dark Red
Le manque de ressources humaines réservées aux activités d'agriculture urbaine et au développement de l'écosystème nourricier au sein de la municipalité freine le développement de la communauté nourricière.	X					X
Le manque de ressources humaines, l'important taux de roulement du personnel et le fait que les activités nourricières existantes soient axées sur le bénévolat sont tous des défis à relever par les organisations qui portent les initiatives d'agriculture urbaine.	X	X				
Le coût des ressources matérielles (accès à l'eau, lieux d'entreposage d'outils, etc.) ralentit le développement de l'agriculture urbaine dans les espaces publics.	X					
Le jardin collectif De Montarville est situé dans une zone patrimoniale dans laquelle les possibilités d'ajouts d'infrastructures (ex. : clôtures) sont limitées.	X					X
Le manque d'espace au jardin communautaire De Montarville fait en sorte qu'il y a une liste d'attente pour y avoir accès.	X					
L'emplacement du jardin intermunicipal Boucherville-Varenes est excentré par rapport au territoire de la Ville de Boucherville. Bien qu'il soit à proximité d'une piste cyclable, le transport d'outils n'est pas idéal en vélo et le transport en commun ne s'y rend pas.	X		X			
L'acceptabilité sociale des projets d'agriculture urbaine n'est pas acquise (ex. : préoccupations de citoyens par rapport à un projet de jardin communautaire en 2021).	X					X
Seules 2 exploitations sur les 21 enregistrées sur le territoire font partie de la relève agricole.	X					
La majorité de la production agricole du territoire n'est pas destinée au marché local.	X			X		
Une forte proportion (71 %) des terres agricoles est en location. Contrairement aux propriétaires exploitants, les locataires ont parfois tendance à exploiter la terre sans nécessairement penser à maintenir la qualité du sol à long terme.	X					
Le marché public Lionel-Daunais n'obtient pas le succès escompté, dû entre autres à sa localisation.		X	X	X		
Il y a dissonance entre la réalité des producteurs agricoles, les besoins des consommateurs et les exigences de la Ville par rapport aux horaires et à l'offre aux marchés publics.			X	X		X
L'accès aux fruits et légumes est inégal sur le territoire : seules les zones favorisées ont une offre commerciale alimentaire exemplaire concentrée dans trois pôles d'activité.			X	X		

LÉGENDE : CODE DE COULEUR DES INGRÉDIENTS

TERRITOIRE PRODUCTIF	DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE
ENTREPRISES ET ORGANISMES PROSPÈRES ET RESPONSABLES	CYCLE DE VIE OPTIMISÉ
ACCÈS AMÉLIORÉ AUX ALIMENTS SAINS	GOVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE



OPPORTUNITÉS ET MENACES

Les opportunités sont les facteurs externes, indirects ou futurs dont on peut tirer profit pour développer la communauté nourricière (voir le **Tableau 5**). Pour leur part, les menaces sont les facteurs externes, indirects ou futurs qui pourraient avoir un impact négatif sur le développement de la communauté nourricière (voir le **Tableau 6**).



TABLEAU 5 OPPORTUNITÉS AUTOUR DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE BOUCHERVILLE

OPPORTUNITÉS	INGRÉDIENTS					
Les autres municipalités de l'agglomération de Longueuil ont déjà une politique d'agriculture urbaine ou de ville nourricière. La Ville de Contrecoeur élabore présentement son PDCN et la Table de solidarité alimentaire des Seigneuries a la volonté d'y travailler à moyen terme; les démarches complétées peuvent servir d'inspiration et les démarches à venir confirment la conjoncture favorable du PDCN de Boucherville.	X	X	X	X	X	X
La mise à jour du Plan de développement durable de la collectivité (2022) et la création de la nouvelle Direction de l'environnement et de la transition écologique témoignent de la volonté de la Ville de Boucherville de s'outiller en matière d'environnement et de transition écologique, des domaines qui englobent l'agriculture urbaine à l'échelle municipale. L'axe stratégique 7 de ce plan concerne spécifiquement l'agriculture urbaine et périurbaine. Les actions suivantes sont notamment proposées : <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement un organisme local voué à l'agriculture urbaine dans son mandat d'éducation à la population et accroître les superficies cultivées dans des jardins communautaires et collectifs afin de répondre aux besoins de la population; • Encourager l'éducation à l'agriculture et au jardinage chez les jeunes par l'entremise de projets scolaires dans les écoles; • Promouvoir les jardins écologiques des citoyens par un concours et des visites du grand public; • Préserver les superficies agricoles actuellement dédiées à l'agriculture et accroître les superficies cultivées à même la zone urbaine; • Soutenir la mise en place d'une journée de visite à la ferme (ou soutenir l'activité de portes ouvertes de l'Union des producteurs agricoles (UPA)). 	X					X
Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 du MAPAQ qui énonce des objectifs concernant la santé des sols, l'usage des pesticides, la gestion de l'eau et des matières fertilisantes ainsi que les améliorations nécessaires des pratiques agricoles pour atteindre ces objectifs confirme les circonstances favorables à un PDCN qui tient compte de la protection de son territoire productif.	X					X
La signature d'une entente sectorielle entre 14 MRC et l'agglomération de Longueuil : Entente sectorielle de développement pour soutenir le développement bioalimentaire en Montérégie.						X
La Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois qui vise à augmenter la part des aliments de chez nous achetés par les institutions publiques québécoises.				X		
Il y a des discussions en cours à la Ville pour faciliter les partenariats entre les écoles et les camps de jour afin de permettre l'entretien de potagers en milieu scolaire tout au long de la saison de culture.	X					X
L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) de Saint-Bruno-de-Montarville et le verger expérimental du parc national du Mont-Saint-Bruno ont des ressources qui pourraient contribuer au succès de projets en agriculture urbaine, dont la plantation d'arbres fruitiers.	X					
L'intérêt de la population générale pour l'approvisionnement local et l'autonomie alimentaire s'est accru pendant la pandémie.	X			X		

Plusieurs sites potentiels (parcs, bâtiments publics, écoles, résidences pour retraités, toits industriels, terres agricoles municipales) pourraient recevoir d'éventuelles activités nourricières.	X					
Le développement du projet d'incubateur de fermettes sur les terres agricoles municipales a le potentiel de représenter un atout majeur en matière d'activités nourricières à Boucherville.	X	X				
Sur un total de 16 885 ménages privés à Boucherville, 14 521 (86 %) sont propriétaires et 60 % des logements privés occupés (10 150) sont des maisons individuelles qui ont généralement des cours privées de grandeur appréciable. Les 1 272 potagers individuels recensés représentent donc seulement 13 % du potentiel total de potagers privés.	X					
Les arbres fruitiers déjà présents sur le territoire représentent un potentiel à exploiter dans le cadre des activités de glanage du Collectif 21.	X				X	
La présence de DEL sur le territoire peut être un outil potentiel pour dynamiser le secteur industriel et commercial nourricier.		X				
La mise en place d'une structure d'accompagnement pour les projets agricoles et agroalimentaires de l'agglomération de Longueuil.		X				
La plateforme de récupération des surplus « Sains et Safs » qui émerge de la Stratégie bioalimentaire Montérégie.					X	
Le projet de récupération des denrées à distribuer aux organismes Rien Ne Se perd de la Table de solidarité alimentaire des Seigneuries.					X	
La participation de La Montérégie, le Garde-Manger du Québec au projet des Petits ambassadeurs, une accréditation pour l'approvisionnement local dans les services de garde éducatifs.				X		

TABLEAU 6 MENACES ENVERS LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DE BOUCHERVILLE

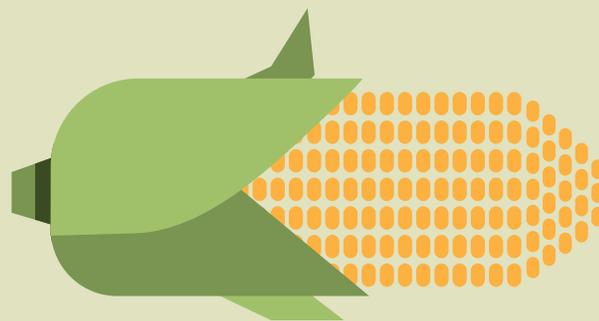
MENACES	INGRÉDIENTS					
Bien que la Ville de Boucherville n'ait pas le souhait d'agrandir le périmètre urbain pour l'instant, certaines terres agricoles appartiennent à des propriétaires qui ont des visées d'expansion de la zone industrielle. Tout comme la situation sur les îles de Boucherville, ces réalités témoignent de la précarité du maintien à long terme des terres agricoles.	X					
Les problématiques de cohabitation rencontrées au sein d'autres municipalités entre les milieux de vie et les initiatives d'agriculture urbaine (ex. : nuisances associées aux poules, aux fruits dans les espaces publics, etc.) peuvent refroidir l'intérêt de la population.	X					
La pandémie de COVID-19 a particulièrement occupé et éprouvé certains établissements et organisations (organismes en sécurité alimentaire, résidences pour retraités, écoles, CPE). L'énergie consacrée à la gestion de la pandémie n'a pas été investie dans le développement d'activités nourricières.		X				
Les terres agricoles municipales sont prêtées aux citoyens par la Ville, mais un changement de l'administration municipale pourrait remettre en question l'occupation de l'espace à des fins d'agriculture urbaine citoyenne à long terme.	X					
Les différentes couches de découpages territoriaux (CISSS, tables de concertation, villes, agglomération) complexifient le développement de certains projets nourriciers.						X
Dans le cas des potagers scolaires, la mobilisation des acteurs en dehors de l'année scolaire est une problématique générale.	X					

LÉGENDE : CODE DE COULEUR DES INGRÉDIENTS

TERRITOIRE PRODUCTIF	DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE
ENTREPRISES ET ORGANISMES PROSPÈRES ET RESPONSABLES	CYCLE DE VIE OPTIMISÉ
ACCÈS AMÉLIORÉ AUX ALIMENTS SAINS	GOVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE



LES ENJEUX ET CONSTATS PRÉSENTÉS ICI METTENT EN RELATION PLUSIEURS ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE FFOM ET GUIDERONT L'ÉLABORATION À VENIR DU PLAN D'ACTION.



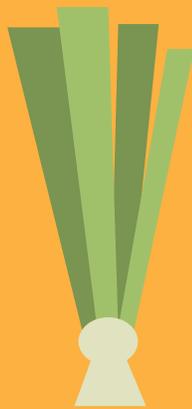
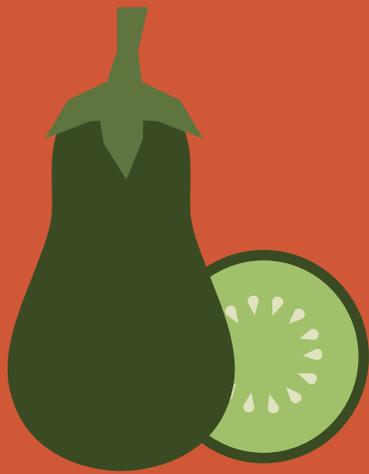
ENJEUX ET CONSTATS

LES MARCHÉS PUBLICS ET L'OFFRE ALIMENTAIRE

Les infrastructures des marchés publics de Boucherville sont la propriété de la Ville. Les producteurs agricoles qui souhaitent y tenir un kiosque signent une entente annuelle avec la Ville qui tient compte de la présence qu'ils souhaitent y exercer (nombre de jours par semaine et nombre de semaines dans l'année). La réalité des producteurs agricoles, les besoins des consommateurs et les exigences de la Ville par rapport aux marchés publics ne sont pas facilement conciliables. Par exemple, la plage horaire des samedis gourmands fixée par la Ville (8 h à 19 h) fait en sorte que la présence des producteurs sur le site n'est pas toujours rentable par rapport aux ventes qu'ils y font. De leur côté, les deux producteurs locaux, qui sont présents toute la semaine aux marchés, vendent des produits qu'ils n'ont pas récoltés eux-mêmes pour répondre à la demande des consommateurs qui réclament une offre diversifiée.

De plus, l'offre alimentaire diversifiée — 110 commerces d'alimentation, dont huit supermarchés et épiceries, trois commerces alimentaires de transformation spécialisés (boulangeries-pâtisseries, charcuteries, pâtes fraîches), trois traiteurs et deux marchés publics — à Boucherville peut à la fois être perçue comme une force et une contrainte. Bien que la présence d'une offre alimentaire riche soit effectivement un avantage pour les citoyens de Boucherville, cela constitue un défi pour la viabilité d'initiatives locales, telles que les marchés publics où les produits, souvent locaux, sont vendus plus cher qu'en grande surface. Le marché public Lionel-Daunais n'obtient d'ailleurs pas le succès escompté. Par ailleurs, d'autres marchés dans des villes environnantes, tels que le marché public de Longueuil ou celui de Saint-Bruno-de-Montarville, fonctionnent bien et peuvent faire concurrence à celui de Boucherville.

Notons également que l'accès aux fruits et légumes est inégal sur le territoire. Seules les zones favorisées ont une offre commerciale alimentaire exemplaire concentrée dans cinq pôles d'activité : le Vieux-Boucherville, le Centre urbain (à proximité de l'intersection des boulevards De Montarville et de Mortagne), le pôle civique et institutionnel (à proximité de l'intersection de la route 132 et du boulevard De Montarville), le pôle multifonctionnel régional (à proximité de l'intersection du boulevard de Mortagne et de l'autoroute 20) et le pôle commercial suprarégional (comprenant notamment le Carrefour de la Rive-Sud) (voir la carte de la **Figure 8**).



LA MISE EN VALEUR DES TERRES AGRICOLES MUNICIPALES

Un des atouts majeurs de la Ville de Boucherville comme territoire productif est la présence de terres agricoles municipales. Ces terres sont déjà occupées en partie par des agriculteurs qui possèdent des baux de location ainsi que par le jardin intermunicipal Boucherville-Varenes. L'optimisation et la mise en valeur de leur utilisation font évidemment l'objet de réflexions au sein de la Ville de Boucherville. Un projet d'incubateur de fermettes en partenariat avec la Croisée de Longueuil et l'ARTERRE est d'ailleurs sur la table.

Un incubateur agricole a comme objectif de rendre accessibles des espaces, des moyens de production ainsi qu'un service d'accompagnement pour les entreprises agricoles en démarrage. Sachant que la plupart des incubateurs agricoles sont orientés sur la production maraîchère biologique, une telle initiative aurait le potentiel de répondre aux préoccupations concernant la relève agricole (seules 2 exploitations sur les 21 enregistrées sur le territoire font partie de la relève agricole) et d'autant plus que la majorité de la production agricole du territoire (maïs-grain et soya) n'est pas destinée au marché local.

Bien que les terres agricoles soient situées en périphérie du territoire de Boucherville, elles restent à proximité d'un important bassin de population. La présence d'un incubateur de fermettes pourrait servir de vitrine sur l'agriculture et d'outil d'éducation, en particulier pour les 14 ans et moins qui représentent 16 % de la population. Permettre un contact direct entre les producteurs et les consommateurs est une bonne façon d'éduquer la population aux enjeux des agriculteurs et de faciliter notamment la compréhension des réalités liées aux marchés publics (prix, plages horaires réduites, etc.).

LES RESSOURCES HUMAINES PORTEUSES DU DOSSIER

L'absence de ressources humaines réservées aux activités d'agriculture urbaine et au développement de la communauté nourricière ainsi que les défis de communication transversale entre les différentes directions impliquées sont des enjeux rencontrés par pratiquement toutes les villes qui désirent structurer leurs actions en la matière, et Boucherville ne fait pas exception.

L'établissement de partenariats avec des organisations spécialisées en agriculture urbaine, en éducation ou dans l'accès à une saine alimentation, peut contribuer à alléger la tâche de la Ville, en plus d'ancrer les initiatives dans la réalité du milieu, généralement bien connue de ses acteurs et actrices. Les organismes à but non lucratif font cependant face actuellement à un manque de ressources humaines. En effet, la pénurie de main-d'œuvre, le financement limité, l'important taux de roulement du personnel et le fait que les activités nourricières soient souvent axées sur le bénévolat sont tous des défis à relever pour ces organisations.

Une structuration de la collaboration entre les différentes directions de la Ville ainsi que le renouvellement et le renforcement de partenariats avec les acteurs et les actrices du milieu sont à prévoir afin de concrétiser la volonté politique de l'équipe municipale de soutenir le développement du potentiel nourricier de Boucherville.

Comme il est impossible ni souhaitable de se pencher de façon équivalente sur tous les ingrédients d'une communauté nourricière dans le cadre d'une première démarche de PDCN, la Ville de Boucherville a déterminé que le **développement du territoire productif** et l'**adaptation de la gouvernance locale** sont les deux principaux ingrédients qui guideront l'élaboration de son plan d'action, sans toutefois mettre de côté les autres éléments d'un système alimentaire durable.



VISION ET PLAN D'ACTION

VISION

LA VILLE DE BOUCHERVILLE SOUTIENT LES **INITIATIVES** PERMETTANT LE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'**AGRICULTURE URBAINE**. LA VILLE CRÉE ÉGALEMENT DES **LIENS** ENTRE LES DIVERS **ACTEURS** DU SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL ET ENCADRE LES **INTERVENTIONS MUNICIPALES ET CITOYENNES** EN MATIÈRE DE **PRODUCTION**.



PLAN D'ACTION

TERMES, SIGLES ET ACRONYMES :

- AGGLO** : Agglomération de Longueuil
- APES** : Action pour un environnement sain
- AU** : Agriculture urbaine
- C21** : Collectif 21
- CABB** : Centre d'action bénévole de Boucherville
- CISSSME** : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est
- CMM** : Communauté métropolitaine de Montréal
- CPE** : Centre de la petite enfance
- CSSP** : Centre de services scolaire des Patriotes
- DCRP** : Direction des communications et des relations publiques
- DEL** : Développement économique de l'agglomération de Longueuil
- DETE** : Direction de l'environnement et de la transition écologique
- DGSPC** : Direction générale et service de la participation citoyenne
- DLACVC** : Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire
- DSHVSES** : Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs
- DTP** : Direction des travaux publics
- DU** : Direction de l'urbanisme
- GÉNIE** : Direction du génie
- GREFFE** : Direction du greffe
- LC** : Lunch Club
- MAPAQ** : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- MDJ** : Maison des jeunes La Piaule
- MRS** : Moisson Rive-Sud
- PDCN** : Plan de développement d'une communauté nourricière
- TSAB** : Table de solidarité alimentaire de Boucherville
- TSAS** : Table de solidarité alimentaire des Seigneuries



Les tableaux 7 à 12 présentent les objectifs et les actions proposés afin de favoriser le développement d'une communauté nourricière à Boucherville. Des responsables et des partenaires sont identifiés afin de réaliser ces initiatives selon un échéancier établi sur cinq ans. Les pistes d'actions, qui constituent des exemples de tâches ou de projets, serviront de guide pour le bilan et l'évaluation. Le suivi du plan d'action sera assuré par le comité de mise en œuvre.

TABLEAU 7 OBJECTIF 1 : METTRE EN ŒUVRE LE PDCN ET OPTIMISER LA GOUVERNANCE ENTOURANT LES ACTIVITÉS NOURRICIÈRES

ACTION	RESPONSABLE (PARTENAIRE)	PISTES D' ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			COURT 2023-2024	MOYEN 2025-2026	LONG 2027-2028
1.1 CRÉER UN COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PDCN	DU (DETE, DTP, DLACVC, GÉNIE)	<ul style="list-style-type: none"> Bilan des réalisations Rencontres de suivi Gestion du financement Création d'un sous-comité de suivi intégrant des partenaires externes (CISSS, MAPAQ, C21) 	X	X	X
1.2 DÉFINIR LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PORTEURS DE DOSSIERS SUR L'AGRICULTURE URBAINE ET LA COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE	DU, DE TE, GÉNIE, DTP, DLACVC, DGSPC	<ul style="list-style-type: none"> Identification de la direction responsable pour chaque action Identification des ressources additionnelles requises 	X		
1.3 ÉVALUER ET OPTIMISER LE MODE DE FINANCEMENT ACTUEL DES ACTIVITÉS NOURRICIÈRES	DU, DE TE, DLACVC	<ul style="list-style-type: none"> Identification des forces et des faiblesses du mode de financement actuel et proposition de modifications Création de mécanismes d'évaluation des projets, initiatives et mandats financés 	X		
1.4 PRODUIRE UN INVENTAIRE DES LEVIERS FINANCIERS DISPONIBLES POUR LA RÉALISATION DES ACTIONS DU PDCN	DU, DLACVC, DE TE	<ul style="list-style-type: none"> Tenue d'une veille des leviers financiers en matière d'activités nourricières Partage des ressources identifiées avec les acteurs de l'écosystème nourricier 	X	X	X
1.5 PRIVILÉGIER LES ALIMENTS LOCAUX ET SAINS DANS L'OFFRE ALIMENTAIRE MUNICIPALE	DLACVC, DSHVSES	<ul style="list-style-type: none"> Intégration d'aliments locaux et sains lors des événements et dans les installations municipales 	X	X	X

LÉGENDE : CODE DE COULEUR DES INGRÉDIENTS

TERRITOIRE PRODUCTIF	DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE
ENTREPRISES ET ORGANISMES PROSPÈRES ET RESPONSABLES	CYCLE DE VIE OPTIMISÉ
ACCÈS AMÉLIORÉ AUX ALIMENTS SAINS	GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE



TABLEAU 8 OBJECTIF 2: ENCADRER ET DÉVELOPPER LES PROJETS MUNICIPAUX

ACTION	RESPONSABLE (PARTENAIRE)	PISTES D' ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			COURT 2023- 2024	MOYEN 2025- 2026	LONG 2027- 2028
2.1 PRODUIRE UN INVENTAIRE DES SITES POTENTIELS POUR L'AGRICULTURE URBAINE ET LES ACTIVITÉS NOURRICIÈRES SELON DES CRITÈRES PRÉDÉFINIS	DU, DETE, DLACVC (GÉNIE, DTP)	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des critères de sélection de nouveaux sites (selon le type d'aménagement) • Visites de terrain et inventaire des sites avec une attention particulière accordée à l'accès aux initiatives pour les populations plus vulnérables 	X		
2.2 CONSIDÉRER L'AGRICULTURE URBAINE DANS LA PLANIFICATION DES PROJETS MUNICIPAUX	DLACVC, DSHVSES, GÉNIE, DTP	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration d'initiatives d'agriculture urbaine dans la conception des parcs, espaces verts, emprises et bâtiments municipaux 	X	X	
2.3 ÉLABORER UN CADRE D'AMÉNAGEMENT POUR LES INTERVENTIONS MUNICIPALES	DU, GÉNIE, DTP, DETE, DLACVC, DGSPC	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins et évaluation des demandes • Élaboration d'un processus de réalisation des projets : <ul style="list-style-type: none"> - Conception préliminaire - Identification des ressources externes requises - Consultation - Mise en œuvre - Intégration des pratiques écologiques - Entretien - Gestion des récoltes 	X		
2.4 AMÉNAGER DE NOUVEAUX SITES DE PRODUCTION SUR LES TERRAINS DE LA VILLE	DU, DETE, DLACVC (GÉNIE, DTP)	<ul style="list-style-type: none"> • Jardins communautaires • Jardins collectifs • Production sur îlots de verdure, placettes ou places publiques • Aménagements comestibles dans les emprises de rues • Terres agricoles municipales 	X	X	X

LÉGENDE : CODE DE COULEUR DES INGRÉDIENTS

TERRITOIRE PRODUCTIF	DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE
ENTREPRISES ET ORGANISMES PROSPÈRES ET RESPONSABLES	CYCLE DE VIE OPTIMISÉ
ACCÈS AMÉLIORÉ AUX ALIMENTS SAINS	GOVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE

TABLEAU 9 OBJECTIF 3 : METTRE EN VALEUR LE MILIEU AGRICOLE ET RAPPROCHER LES CITOYENS ET LES PRODUCTEURS

ACTION	RESPONSABLE (PARTENAIRE)	PISTES D' ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			COURT 2023-2024	MOYEN 2025-2026	LONG 2027-2028
3.1	DU	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction ou limitation des usages non agricoles dans l'évaluation et l'approbation des projets Maintien des activités agricoles à long terme sur les îles de Boucherville 	X	X	X
3.2	DETE (DU)	<ul style="list-style-type: none"> Soutien des activités et des opérations du jardin collectif intermunicipal Réflexion sur les problématiques d'accessibilité au site et d'accessibilité universelle des activités 	X	X	X
3.3	DU, DETE (DLACVC, Agglo)	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement socioprofessionnel, agronomique, de mise en marché et en entrepreneuriat 	X		
3.4	DLACVC (DCRP)	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur l'horaire et le processus de location (ex. : recherche de locataires, conditions, tarifs) Campagne publicitaire Promotion des locataires locaux « permanents » Animations et événements Investissements 	X	X	
3.5	DETE (DU)	<ul style="list-style-type: none"> Maintien des projets de plantations agroforestières nourricières et des pratiques agricoles alternatives sur les terres agricoles municipales 	X	X	X
3.6	DU (GÉNIE)	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des contraintes de sécurité applicables en matière de circulation sur les voies traversant le milieu agricole Révision des dispositions d'urbanisme relatives aux usages complémentaires à l'agriculture : <ul style="list-style-type: none"> - Kiosque ou étal de vente de produits de la ferme - Activités artisanales de transformation liées aux pratiques de l'exploitant - Agrotourisme 		X	X

TABLEAU 10 OBJECTIF 4 : ADAPTER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
RELATIF À L'AGRICULTURE URBAINE

ACTION	RESPONSABLE (PARTENAIRE)	PISTES D' ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			COURT 2023- 2024	MOYEN 2025- 2026	LONG 2027- 2028
4.1 COMPLÉTER ET ÉVALUER LE PROJET PILOTE D'ÉLEVAGE DE POULES DANS LE PÉRIMÈTRE D'URBANISATION	DU	<ul style="list-style-type: none"> Préparation du bilan du projet pilote Modification de la réglementation au besoin 	X		
4.2 AMORCER UNE RÉFLEXION SUR LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE	DU	<ul style="list-style-type: none"> Classification des usages : ajout d'usages agricoles compatibles en milieu urbain, notamment en zone industrielle Usages complémentaires : révision des dispositions liées à la production et aux usages principaux liés à l'alimentation Constructions accessoires et utilisation des cours : révision des dispositions liées à la production Architecture : mise à jour des dispositions relatives aux toits végétalisés et aux serres sur les toits Aménagement des terrains : intégration de l'agriculture urbaine dans la notion d'aire récréative Usages H2, H3, H4 et H5 et projets intégrés : réflexion sur les dispositions spécifiques favorisant l'agriculture urbaine 		X	X
4.3 AMORCER UNE RÉFLEXION CONCERNANT L'AJOUT DE DISPOSITIONS RELATIVES À L'AGRICULTURE URBAINE DANS LES RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE : <ul style="list-style-type: none"> Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) Règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE) Règlement relatif aux usages conditionnels 	DU	<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'objectifs et de critères spécifiques relatifs à l'agriculture urbaine Assujettissement d'initiatives aux règlements 		X	X

LÉGENDE : CODE DE COULEUR DES INGRÉDIENTS

TERRITOIRE PRODUCTIF	DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE
ENTREPRISES ET ORGANISMES PROSPÈRES ET RESPONSABLES	CYCLE DE VIE OPTIMISÉ
ACCÈS AMÉLIORÉ AUX ALIMENTS SAINS	GOVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE

TABLEAU 11 OBJECTIF 5: SOUTENIR LES INITIATIVES CITOYENNES, COMMUNAUTAIRES ET RÉGIONALES

ACTION	RESPONSABLE (PARTENAIRE)	PISTES D' ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			COURT 2023-2024	MOYEN 2025-2026	LONG 2027-2028
5.1	DU, DTP, DETE, DLACVC	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un cadre de gestion lors de la réception des demandes de projets provenant des milieux scolaires, communautaires, commerciaux et des établissements en santé ainsi que des initiatives citoyennes, qui précise l'accompagnement offert par la Ville et ses limites 	X		
5.2	DLACVC (DETE, DTP, DU, Écoles, TSAB, TSAS, CSSP, MDJ, CABB, CISSME, LC, MRS, entreprises de service en éducation, organismes, Source bleue)	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration et accompagnement pour les projets des : <ul style="list-style-type: none"> Écoles primaires et secondaires, de la Maison des jeunes, des camps de jour, des garderies et des centres de la petite enfance (CPE) Transfert de l'entretien d'un jardin scolaire d'une école à un camp de jour en saison estivale Résidences pour personnes âgées et des organismes d'aide aux aînés Organismes communautaires et des établissements du réseau de la santé 	X	X	X
5.3	DLACVC (TSAB)	<ul style="list-style-type: none"> Présence de la Ville sur la TSAB 	X	X	X
5.4	DU, DETE (DEL)	<ul style="list-style-type: none"> Soutien et promotion de l'économie circulaire et des projets innovants relatifs au système nourricier Promotion du cadre réglementaire en agriculture urbaine (AU) auprès des acteurs du développement économique 	X	X	X
5.5	DETE, DLACVC (DTP)	<ul style="list-style-type: none"> Prêts d'outils (bibliothèque) Dons d'arbres fruitiers Projets pilotes 	X	X	X
5.6	DU (DETE, CMM, AGGLO, DEL)	<ul style="list-style-type: none"> Représentations auprès de DEL concernant les initiatives en agriculture urbaine et le cadre réglementaire adapté Collaboration et échanges avec la CMM, l'agglomération de Longueuil et les villes liées (répertoires de sites d'élevage, partage d'informations et de bons coups, entente sectorielle de développement bioalimentaire en Montérégie, partage potentiel de ressources humaines, etc.) Collaboration avec la structure d'accompagnement pour les projets agricoles et agroalimentaires de l'agglomération de Longueuil 		X	X



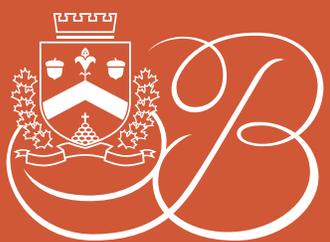
TABLEAU 12 OBJECTIF 6 : PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE

ACTION	RESPONSABLE (PARTENAIRE)	PISTES D' ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			COURT 2023-2024	MOYEN 2025-2026	LONG 2027-2028
6.1 ÉLABORER DES OUTILS DE RÉFÉRENCES ET PROMOUVOIR LES PLATEFORMES EXTERNES EN MATIÈRE DE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE ET D'AGRICULTURE URBAINE	DETE, DCRP, DLACVC (DU)	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de bonnes pratiques • Section du site Web avec fiches-conseils, références ou liens utiles • Promotion du site cultivetaville.com 	X	X	X
6.2 ORGANISER DES ACTIVITÉS DE FORMATION IMPLIQUANT DES EXPERTS	DETE, DLACVC	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences, ateliers et animations (jardinage, compostage, alimentation saine, cuisine, etc.) • Réinstauration des visites de jardins/potagers privés mises de côté durant la pandémie 	X	X	X
6.3 POURSUIVRE LES EFFORTS DE SENSIBILISATION CONCERNANT LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	DETE (DCRP)	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien et mise à jour de la campagne de sensibilisation 	X	X	X
6.4 METTRE EN VALEUR LES INITIATIVES EXISTANTES ET LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME NOURRICIER	DETE, DLACVC, DCRP	<ul style="list-style-type: none"> • Publications sur les réseaux sociaux, dans les médias locaux, sur Cultive ta ville 	X	X	X

LÉGENDE : CODE DE COULEUR DES INGRÉDIENTS

TERRITOIRE PRODUCTIF	DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE
ENTREPRISES ET ORGANISMES PROSPÈRES ET RESPONSABLES	CYCLE DE VIE OPTIMISÉ
ACCÈS AMÉLIORÉ AUX ALIMENTS SAINS	GOVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE





Boucherville